



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le budget de la région Occitanie explose

Question écrite n° 14963

Texte de la question

M. Louis Aliot attire l'attention de Mme la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales sur l'explosion du budget de fonctionnement de la région Occitanie. À l'heure où le déficit public explose, l'État cherchant de l'argent partout, surtout dans le porte-monnaie des Français, et où la pression fiscale pousse les Français dans les rues et sur les routes, les régions voient leurs budgets de fonctionnement augmenter de manière exponentielle. L'Occitanie se retrouve notamment en tête des régions les plus coûteuses. La fusion des anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon n'a pas entraîné de diminution du nombre d'élus. La nouvelle région Occitanie s'est alors retrouvée avec un nombre d'élus si important (158) que ni l'hôtel de région à Toulouse, ni celui de Montpellier ne peuvent accueillir, lors des séances plénières, du nouveau conseil régional. Résultat des courses, ces séances ont donc lieu généralement au parc des expositions de Montpellier. Or, cette délocalisation a un coût, chaque séance plénière demandant 137 170 euros pour son organisation. Et ce n'est qu'un exemple. Ainsi, avant la fusion, les agents des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ne possédaient pas le même système de prime. Les dépenses ont explosé en raison de l'augmentation de la masse salariale liée à la fusion des deux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Les primes des membres du personnel n'étant pas les mêmes, elles ont donc été harmonisées pour une somme globale atteignant les 5,5 millions d'euros par an. Au total, le budget de la région Occitanie est un tiers supérieur à ceux cumulés des deux anciennes régions, une augmentation d'environ un milliard d'euros. Des dangers pointés par la Cour des comptes à plusieurs reprises. Avant de ponctionner les Français, peut-être faudrait-il songer à prendre l'argent où il se trouve : dans les dépenses mal maîtrisées des collectivités territoriales. Il lui demande quelle est la position du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14963

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : [Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales](#)

Ministère attributaire : [Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2018](#), page 11284

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)